



Olympic Flash

Bulletin d'information : 26 janvier 2006, N°2006-1

Editeur responsable : Guido De Bondt, Secrétaire général du COIB

Général

Le 16 janvier, le président du COIB, Pierre-Olivier Beckers, a eu un entretien avec **Bert Anciaux, Ministre du Sport de la Communauté flamande.**

Au cours de cet entretien qui eut lieu dans le cadre des rencontres régulières avec les ministres des sports, plusieurs problèmes actuels furent soulevés.

Le conseil d'administration du COIB s'est réuni - pour la première fois en 2006 - le 16 janvier.

Au programme figuraient entre autres les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques à Turin ainsi que le programme mis sur pied pour le Centenaire du COIB. Les festivités seront ouvertes avec une session académique le 18 février prochain à l'Hôtel Ravenstein à Bruxelles, suivies de l'ouverture officielle du Passage Olympique du Sportimonium à Hofstade.

Lors de la réunion de la commission ABCD qui s'est tenue au COIB le 24 janvier, différents sujets ont été abordés dont le projet ABCD jeunes talents sportifs 2012-2016 et ce en présence de la Loterie Nationale.

Rappelons que la commission ABCD, composée de représentants de l'Adeps, du Bloso, de la Communauté germanophone et du COIB se réunit régulièrement.

Les Jeux Olympiques d'hiver Turin 2006, du 10 au 26 février 2006

Du 10 au 26 février, les athlètes du Belgian Olympic Team, emmenés par notre Chef de Mission, le Dr Renno Roelandt, défendront nos couleurs aux XXèmes Jeux Olympiques d'hiver. Le 27 janvier, le COIB invite la presse à Hasselt, à la patinoire «De Schaverdijn » du Bloso, à une rencontre avec la délégation belge.

Lors de cette rencontre, Renno Roelandt présentera sa délégation ainsi que le programme sportif. Un entraînement de patinage artistique et de shorttrack y est également prévu.

Vous trouverez la liste de sélection, les programmes des compétitions et le curriculum vitae des athlètes sélectionnés sur notre site www.olympic.be.

Les Jeux Paralympiques d'hiver Turin 2006, du 10 au 19 mars 2006

Le 23 janvier, la commission de sélection paritaire « Belgian Paralympic Committee – COIB », présidée par Anne d'Ieteren, administrateur du COIB, a décidé de sélectionner **Natasha De Troyer** pour les Jeux Paralympiques d'hiver à Turin.

Natasha De Troyer s'est qualifiée en ski alpin (slalom, slalom géant, super G). Elle occupe la 5^{ème} place au classement mondial.

Vous trouverez son curriculum vitae sur notre site web : www.olympic.be ou sur www.vlg.be.

Sport de haut niveau

Le 10 janvier, la **commission médico-scientifique du COIB** s'est réunie sous la présidence du Prof. Henri Nielens.

Les objectifs de cette commission médico-scientifique y ont été exposés et discutés dans la perspective des Jeux Olympiques de Pékin 2008 (conditions climatiques, pollution de l'air, jetlag, alimentation et hygiène, altitude et hypoxie, ...). Des sujets adaptés aux athlètes handicapés (paralympiques) seront également intégrés dans les différents thèmes.

Cette réunion fut suivie par une réunion de concertation avec les services universitaires en pneumologie.

Le COIB souhaite, en effet, créer des groupes d'experts en vue de divulguer des points de vue officiels à l'attention des athlètes de haut niveau, des fédérations et de manière plus large, du grand public. Les sujets abordés seront très variés.

La commission souhaite, sur base de supports scientifiques du plus haut niveau offrir aux athlètes de haut niveau un encadrement de très haute tenue.

Notons encore que quelques académiciens étaient aussi invités à cette réunion concernant l'asthme et la bronchoconstriction induite par l'effort chez les sportifs (de haut niveau).



Résultats

Disciplines olympiques

Pieter Gysel n'a pas loupé sa préparation pour les Jeux Olympiques d'hiver! Au Championnat d'Europe shorttrack à Krynica (Pologne), il n'obtient pas moins de 4 médailles dont trois médailles d'argent (500 m, 1500 m et 3000 m). Au classement général, Pieter Gysel gagna le bronze (20-22 janvier 06).

Kevin Van der Perren a terminé 7ème avec 182,32 points au Championnat d'Europe de patinage artistique à Lyon (France) (20-21 janvier 06).

Olympisme

Le 17 janvier, l'Olympic Health Foundation lança officiellement l'action **Sport à l'école**. A l'occasion du centenaire du COIB, notre vedette nationale de foot, **Vincent Kompany**, a accordé son parrainage à l'action.

"C'est avec plaisir que j'ai accepté le parrainage de la 23ème édition de l'action "Sport à l'école" dit Vincent Kompany. "C'est très probablement en partie le sport à l'école qui a contribué à ma formation en tant que sportif. Cette action est d'ailleurs un moyen simple et efficace pour renforcer la culture sportive à l'école ... au moins, nous l'espérons. Pratiquer régulièrement une activité physique est excellent pour la santé ... et quel que soit votre âge... un jour vous en récolterez les fruits !".

Plus d'infos sur notre site web : www.olympic.be

En vue des Jeux Olympiques d'hiver qui auront lieu à Turin du 10 au 26 février, le COIB a réalisé son troisième **dossier pédagogique: "Olympisme et Jeunesse"**.

Ces dossiers sont le résultat d'une collaboration avec le Ministère de l'Enseignement de la Communauté Française. Avec les Jeux Olympiques de Turin en point de mire, les partenaires souhaitent sensibiliser les jeunes à une pratique sportive saine et à toutes les valeurs que véhicule la philosophie olympique. Par le biais des dossiers pédagogiques "**Olympisme et Jeunesse**", le COIB souhaite, avec la collaboration des écoles fondamentales, contribuer à développer une forme de culture sportive auprès des jeunes.

Les dossiers sont destinés aux élèves de la cinquième et de la sixième année de l'enseignement primaire et aux enfants de la classe charnière maternelle-primaire. Les professeurs pourront utiliser ces dossiers afin d'organiser la **semaine olympique d'hiver du 6 au 10 février 2006** au sein de leur école en proposant des activités en matière d'éducation physique, d'éveil, d'éducation musicale, de

langues et de mathématiques.
Plus d'infos sur: www.olympic.be

Services aux Fédérations

Volontaires : du neuf!

Alors que les arrêtés d'exécution de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires se font attendre, cette loi a déjà été modifiée par la loi du 27 décembre 2005 portant des dispositions diverses (articles 136 à 140). Vous trouverez le texte de la loi du 27 décembre 2005 sous la rubrique : Librairie / Catégorie : sport & droit, de notre site www.olympic.be.

Ces modifications portent principalement sur les points suivants de la loi:

- responsabilité du volontaire et de l'organisation (article 5) ;
- assurance volontariat (article 6) ;
- indemnités perçues dans le cadre du volontariat (article 10) ;
- revenus garantis aux personnes âgées (article 18).

La loi entre en vigueur le 1er février 2006. Les organisations disposent cependant, si elles occupent des volontaires au 1er février 2006, d'un délai de six mois pour se mettre en conformité avec la loi, soit pour le 31 juillet 2006 au plus tard.

Dès que les arrêtés d'exécution de la loi auront été publiés, une information plus complète sera consultable sur le site www.olympic.be.

En attendant, le département services aux fédérations se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (a.block@olympic.be).

Soutien financier aux fédérations sportives

Dans les limites des capacités budgétaires du département "Services aux fédérations" du COIB, les fédérations sportives membres du COIB auront la possibilité de compter sur l'intervention financière du COIB pour certaines activités, initiatives ou événements qu'elles organiseront en 2006.

Les fédérations sportives sont priées d'introduire leur demande avant le 15 mars 2006, accompagnée d'un budget de l'activité concernée. Ces demandes doivent être motivées.

Les projets introduits par les fédérations sportives qui répondront aux critères suivants, seront soutenus prioritairement:

- activités ou initiatives nécessaires aux fédérations membres du COIB pour assumer leurs obligations internationales;

- événements exceptionnels indispensables à la réalisation de la mission de la fédération concernée, notamment l'organisation de séminaires, de journées d'études et de cycles de formation ayant un impact international.

Nouvelles des Fédérations

La **Ligue Royale Belge de Judo** a élu son nouveau conseil d'administration.

Philippe Grumiaux a été élu en tant que président. Jacques Martens, Pierre Doffagne et Yvette Vanderwaeren ont respectivement été élus vice-président, secrétaire général et trésorier.

Fernand Van Huyneghem est le nouveau président de la **Vlaamse Sportfederatie**. Fernand Van Huyneghem est co-fondateur de la Sportfederatie et depuis plus de 25 ans secrétaire général de la "Vlaamse Zwemfederatie ». Wouter Delbroek de la "S-Sport Federatie" a été désigné en tant que vice-président et Reinold Borré en tant que trésorier.

Le conseil d'administration de la **Vlaamse Handbalvereniging** a nommé David Van Dorpe en tant que nouveau secrétaire général. Avec cette nomination, la fédération souhaite ainsi répondre aux souhaits de Ken De Nil, l'actuel secrétaire général, qui, dans un avenir proche, se consacrera pleinement à une gestion technique de qualité. Ken De Nil devient dès lors directeur technique de la fédération. Hubert Blootacker reste président.

La **Fédération Royale Belge d'Aviron** organise le championnat du monde pour les jeunes rameurs de – 23 ans du 20 au 23 juillet 2006 à Hazewinkel.

Agenda

27/01/06

Rencontre de presse, Hasselt
Présentation des athlètes sélectionnés pour Turin 2006

1/02/06

Lancement Action Fou de Santé dans les écoles

6-10/02/06

Semaine Olympique dans les écoles

10-26/02/06

Jeux Olympiques d'hiver, Turin

18/02/06

Ouverture officielle de l'année festive 100 ans d'Olympisme en Belgique
Hôtel Ravenstein Bruxelles – Passage Olympique, Sportimonium Hofstade

20/02/06

Académie Olympique Belge
Session extraordinaire Passage Olympique, Sportimonium, Hofstade

Vous êtes concernés de près par le COIB et le Mouvement Olympique Belge, c'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer de vos activités qui peuvent intéresser les lecteurs de l'Olympic Flash.

Vous pouvez nous envoyer ces informations par e-mail à l'adresse suivante : m.deboeck@olympic.be



Le COIB veille toujours à la fiabilité des informations publiées, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité.